

Communiqué de presse

Fort-de-France, le 1^{er} juillet 2024

Parution du rapport économique annuel 2023 de l'IEDOM Martinique

L'IEDOM publie ce jour son rapport consacré à l'économie de la Martinique en 2023.

Après une croissance très dynamique en 2022, l'économie martiniquaise a atterri en douceur en 2023, alors que l'inflation a légèrement rebondi au second semestre et les taux d'intérêt ont sensiblement progressé. Dans ce contexte, l'emploi a résisté et les entreprises ont continué à investir. Cependant, des signes de fragilisation sont perceptibles. Une partie des ménages a dû procéder à des arbitrages dans ses dépenses de consommation. Les trésoreries des entreprises demeurent un point de vigilance, face au remboursement des prêts garantis par l'État obtenus pendant la pandémie de Covid-19 et à la persistance de retards de paiement significatifs en Martinique.

Les différents secteurs d'activité ont connu des évolutions hétérogènes. L'activité dans le tourisme a été bien orientée, avec des indicateurs en progression et qui se rapprochent des niveaux de 2019. Le classement de la montagne Pelée, des pitons du nord au patrimoine mondial de l'UNESCO et l'arrivée de la transat Jacques Vabre à Fort-de-France ont contribué à la valorisation du territoire. Cependant, les professionnels du secteur doivent poursuivre leurs efforts de modernisation des infrastructures. L'agriculture a pâti de conditions d'exploitation difficiles (plusieurs épisodes de sécheresse, passage de la tempête BRET, propagation de la cercosporiose) qui freinent les investissements et la structuration du secteur. Le BTP, pénalisé par des délais de paiement anormalement longs, est dans l'attente d'un rebond de la commande publique.

La Martinique se trouve à la croisée des chemins. 2024 sera une année de défis : lutter contre la vie chère et pour la survie du tissu économique ; renforcer l'attractivité du territoire afin d'enrayer le déclin démographique ; verdir son économie par la nécessaire transition énergétique ; renforcer les capacités d'investissement des collectivités locales et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) afin de lancer les chantiers concernant la distribution d'eau potable, l'assainissement, la gestion des déchets, la mise aux normes parasismiques, nécessaires au développement du territoire.

<https://www.iedom.fr/martinique/publications/rapports-annuels/rapports-annuels-economiques/article/rapport-annuel-economique-2023-iedom-martinique>

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Adrien BOILEAU- tél : 06 96 22 27 06, adrien.boileau@iedom-martinique.fr